www.u-bordeaux3.fr



Master professionnel

Ecologie humaine : enjeux environnementaux des activités de production et de consommation

Université Michel de Montaigne Bordeaux 3

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

La production et la consommation responsables au cœur des enjeux sociétaux

Cette spécialité, composante du master « géographie, science de l'espace et du territoire », est consacrée aux relations entre l'homme et ses environnements au travers des activités de production et de consommation de biens et services. Elle vise à répondre à de nouveaux enjeux socio-écologiques et à mieux satisfaire les attentes grandissantes des divers acteurs vis à vis de la « production et de la consommation responsables ». C'est une des rares formations en France qui traite explicitement de cette importante problématique sociétale.

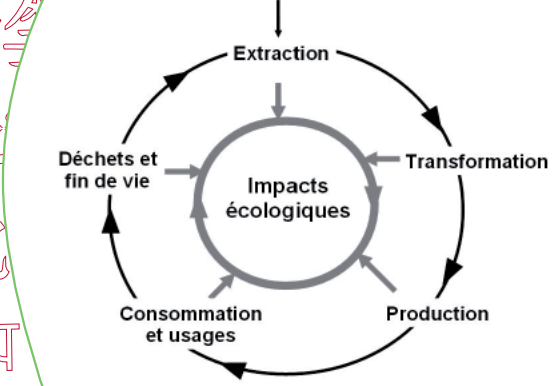

La démarche d'analyse du cycle de vie : «du berceau à la tombe»

Une formation académique orientée vers les savoir-faire professionnels

La formation, dispensée par des enseignants universitaires et des intervenants extérieurs (30 % du volume des enseignements), s'appuie sur des cours magistraux (35%) des travaux dirigés et des projets tutorés conduits autour de situations réelles (65 %). Ainsi, les enseignements à dominante théorique sont accompagnés de méthodes et d'outils appliqués à l'acquisition des données environnementales (biologiques et physico-chimiques) et humaines (enquêtes, bases de données), à l'analyse et à la représentation des informations (analyses multivariées, Systèmes d'Informations Géographiques - SIG), ainsi qu'à la gestion de projets (planification, suivi et évaluation des résultats).

Afin d'être au plus près des connaissances scientifiques du domaine, la formation repose sur les activités de recherche des enseignants-chercheurs de l'équipe (UMR ADES/CNRS 5185), mais aussi sur les questionnements de la société civile et sur les applications récentes développées dans le milieu professionnel.

Un large réseau de partenaires ancrés sur le territoire

En relation avec les activités d'enseignement et de recherche en écologie humaine auxquelles sont associés de nombreux membres extérieurs à l'université, un réseau de collaborations est en place avec les acteurs du territoire exerçant une activité dans les domaines du développement durable, de la gestion de l'environnement et des ressources, de l'éducation, du management environnemental et des risques (entreprises, collectivités, associations). Ce réseau contribue d'une part à mieux faire connaître les métiers auxquels les diplômés peuvent prétendre et, d'autre part, à favoriser l'accessibilité aux stages et à l'insertion professionnelle.

À ce jour, une trentaine de partenariats sont établis avec des organismes locaux ou nationaux, se traduisant par des interventions sous forme de séminaires et d'implications dans le suivi des projets tutorés.

Une équipe de pilotage et un conseil de perfectionnement composés d'enseignants, d'intervenants extérieurs, de représentants étudiants et de personnalités invitées ont pour mission de coordonner les différentes spécialités de la mention, d'émettre des avis sur les contenus pédagogiques et d'assurer le suivi des étudiants en fin de formation (en lien avec la cellule d'aide au pilotage, le Pôle Orientation Stages et Insertion Professionnelle (POSIP) de l'université et l'association des anciens élèves).

Une formation ouverte à l'international

L'ouverture internationale de la formation se concrétise depuis plusieurs années par la réalisation de stages à l'étranger. Cette ouverture se poursuit via le réseau européen de masters d'écologie humaine en cours de constitution (Bruxelles, Lisbonne, Padoue…). Des échanges avec ces différentes universités sont déjà établis depuis plusieurs années dans le cadre des Certificats Internationaux d'Ecologie Humaine notamment, dont celui de l'Université de Bordeaux.



L'organisation de la formation

La formation est calquée sur le cycle de vie des produits, du « berceau à la tombe », et s'inscrit entièrement dans une problématique d'écologie humaine en traitant d'écologie entrepreneuriale (systèmes de production et de distribution), d'écologie familiale (consommation dans les sphères domestique et publique) et d'écologie biologique (impacts sur les milieux). Ce fil directeur est suivi sur les deux années de master : production/distribution en 1ère année, puis consommation/rejets en 2ème année.

Première **année**

Le contenu pédagogique de la première année permet tout d'abord à l'étudiant de se familiariser avec l'approche systémique et interdisciplinaire au travers de séminaires consacrés à diverses facettes de l'écologie humaine (anthropologie, géopolitique, psychologie sociale…), dans la perspective d'appréhender de façon globale les fondements et les conséquences des activités humaines.

Une part importante des enseignements est consacrée aux enjeux écologiques de la production et de la distribution. Ils traitent des modes de production responsables dans différents secteurs d'activité (agriculture, industrie, production d'énergie…) et des réseaux de distribution, qu'il s'agisse du commerce local, de la grande distribution ou encore des économies alternatives (AMAP, SEL).

Afin de développer les savoir-faire, ces enseignements, cœur de la première année, sont complétés par des bases méthodologiques en écologie, géographie, cartographie et sociologie. Une attention particulière est portée à la collecte d'informations auprès de différents acteurs du territoire (entretiens, enquêtes), à la recherche bibliographique, à l'analyse des données et à la pratique des SIG. De façon plus spécifique à la spécialité, l'UE « Méthodes et outils en écologie » permet aux étudiants d'acquérir des bases en instrumentation et métrologie, de se familiariser avec les indicateurs biocénotiques, les éléments de systématique végétale et animale, et les techniques d'échantillonnage.

Dans un souci d'ouverture et de contextualisation, l'étudiant reçoit une initiation aux mécanismes économiques et juridiques appliqués à l'environnement. De plus, afin de favoriser le décryptage de la constitution des connaissances et des différents discours, des enseignements de tronc commun sont consacrés à la production et aux usages des savoirs géographiques.

La formation est complétée par la conduite de projets tutorés en groupes et personnels, la construction progressive du projet professionnel et la pratique de l'anglais afin d'accroître les possibilités d'insertion à l'échelle internationale.

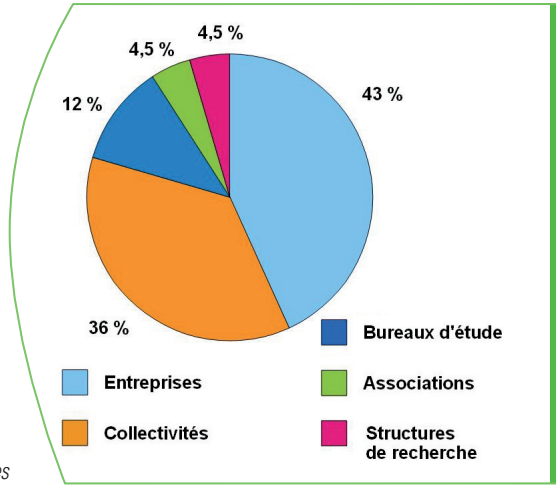

Structures d'accueil des stages

Deuxième **année**

Dans le prolongement des enseignements de 1ère année, la seconde année est centrée sur les impacts écologiques liés à la consommation des ménages, abordée durant les phases d'acquisition, d'usage des biens et services, et de gestion des déchets. Deux niveaux d'analyse sont considérés : celui de l'écosphère familiale et celui de l'espace public. L'écologie familiale vise à appréhender et à réduire les différents impacts environnementaux de la consommation de biens et services en relation avec les modes de vie, les représentations, les comportements à l'échelle domestique, mais aussi à celle des collectivités territoriales (services publics). Les méthodes proposées reposent sur l'analyse de nombreuses alternatives concernant les stratégies d'achats, la qualité des logements, les gaspillages, les politiques publiques…

L'ensemble des connaissances est ensuite utilisé pour définir des outils de prévention, de réhabilitation et de gestion intégrée des écosystèmes. Cette partie de la spécialité traitera plus particulièrement de la protection des milieux (études d'impact, réseau Natura 2000), de la gestion des risques écologiques et des plans de biosurveillance, qui s'inscrivent dans les politiques de DD à l'échelle des territoires (Agenda 21, plan climat, bilan carbone…).

La mise en œuvre de ces savoir-faire est accompagnée d'une réflexion sur la qualité d'expertise des acteurs face aux stratégies personnelles (compétences familiales) et collectives (décideurs et gestionnaires privés ou publics).

De plus, afin de permettre aux diplômés de s'investir dans des actions pour l'Education au Développement Durable, des enseignements spécifiques sont consacrés aux projets pédagogiques et aux structures de formation.

Enfin, dans un objectif de professionnalisation accrue de la formation, des enseignements sont dédiés à la planification des projets et à l'évaluation des résultats, à l'insertion professionnelle et à la pratique de l'anglais.

Des stages orientés métiers

Deux stages obligatoires sont réalisés durant le master : l'un de 4 mois en master 1 (avril à juillet), l'autre de 6 mois en master 2 (mars à août). En relation avec les objectifs de la formation et les métiers ciblés, les stages sont effectués en entreprise, en bureau d'étude, au sein des collectivités locales ou des associations, plus rarement dans des structures de recherche.

Durant la formation, les étudiants trouvent eux-mêmes la structure d'accueil pour réaliser leur stage. La mission, préalablement validée par l'équipe pédagogique, fait l'objet d'une convention tripartites entre l'université Bordeaux 3, la structure d'accueil et l'étudiant. Le stage est validé par un rapport écrit et une soutenance orale devant un jury.

L'acquisition de compétences transversales

Les compétences visées sont à la fois conceptuelles, méthodologiques et opérationnelles. Elles reposent sur les aptitudes des diplômés à :

- faire face à la complexité des problématiques environnementales et à positionner les enjeux écologiques en relation avec les attentes sociales ;
- mettre en œuvre et évaluer les politiques de management environnemental dans les collectivités territoriales, les entreprises, les organismes de gestion et les associations ;
- accompagner, former et sensibiliser divers publics aux démarches de développement durable.

Des débouchés professionnels dans des secteurs d'activité variés

La formation cible des métiers nécessitant des compétences permettant d'aborder les problèmes environnementaux dans leur globalité et non pas seulement de façon sectorielle ou purement technique. Les structures susceptibles de recruter les étudiants de cette spécialité relèvent de domaines d'activité variés tels que les secteurs de la production, de la distribution, des études et projets, de la consommation, de la gestion publique, de la formation et des services. Les compétences recherchées par les employeurs sont en partie fonction des branches d'activité et de la structure des organismes :

- Entreprises
  Élaboration et suivi de systèmes de management environnemental, réalisation d'audits environnementaux, mise en conformité des sites, formation du personnel, veille juridique et technologique, communication, étiquetage environnemental, démarches d'écocertification…
- Collectivités territoriales
  Mise en place et suivi des plans climat, Agendas 21 territoriaux et scolaires, cellules d'information et de formation, plans de déplacement.
- Bureaux d'études
  Réalisation d'études d'impact, d'audits environnementaux, de plans de développement local, programmes de formation, expertise, communication...
- Secteur associatif
  Formation et animation dans le secteur de l'environnement et du développement durable, éducation au DD.
- Grande distribution (alimentaire, bricolage, jardinage…)
  Conseil en production, consommation responsables, gestion des postes « déchets, eau, énergie », communication auprès du personnel et plans de formation, actions auprès des prestataires de services et des consommateurs, promotion d'écoproduits et du commerce équitable…
- Secteur tertiaire (assurances et banques)
  Évaluation des risques financiers liés aux aspects environnementaux, fonds de placement éthiques…

A titre exceptionnel, quelques étudiants poursuivent leurs études par un doctorat.



Un secteur porteur favorisant **l'insertion professionnelle des diplômés**

Lors du précédent quadriennal (2007-2010), la formation à la problématique production - consommation responsables était proposée dans le cadre d'un parcours de master 2e année uniquement. La création en septembre 2011 d'une spécialité en deux ans ne permet donc pas de disposer d'un retour sur les placements des étudiants. Cependant, il est à noter que le nombre de stages proposés par les organismes s'adressant à nos étudiants est tout à fait satisfaisant et en augmentation.

Par ailleurs, le projet pédagogique a fait l'objet d'une évaluation très positive de la part des experts de l'AERES (classement en A), qui ont souligné le côté porteur de cette nouvelle formation qui « correspond à des débouchés professionnels en essor ». L'ouverture de cette filière de formation fait suite au constat de la place grandissante occupée par le développement durable dans toutes les composantes professionnelles, et des exigences de plus en plus fortes de la part des consommateurs.

Parmi les risques sociaux, économiques, politiques et en santé publique, la consommation des ménages est une clef d'entrée incontournable pour faire face à certains enjeux sociétaux majeurs. Cette tendance avérée nécessite d'ores et déjà de disposer de professionnels compétents dans le domaine de la production et de la consommation responsables.

L'ouverture aux publics en reprise d'études et à la VAE

L'accès en première ou en seconde année de la formation est possible pour les personnes ayant obtenu la validation de leurs expériences professionnelles correspondant aux niveaux requis pour l'entrée en M1 ou en M2. La démarche est à faire auprès du service compétent de l'université Michel de Montaigne Bordeaux 3.

Conditions **d'accès**

• **L'entrée en M1**, est ouverte aux étudiants titulaires d'une licence 3 ou équivalent (180 ECTS). La sélection des candidats est effectuée sur dossier, éventuellement complété par un entretien. La formation est ouverte à des étudiants issus de disciplines diverses, en relation avec l'écologie humaine : Géographie, Biologie/Ecologie, Sciences de la Terre, Sciences Humaines et Sociales, Economie, Sciences Politiques, Communication, Santé…

• **L'entrée en M2**, se fait systématiquement pour les étudiants ayant validé la première année de la spécialité, et sur examen de dossier pour d'autres étudiants désirant intégrer directement la seconde année, sous condition qu'ils soient titulaires d'un master 1 (ou équivalent) et qu'ils aient déjà acquis des connaissances en rapport avec les enseignements du master 1.





Université Michel de Montaigne Bordeaux 3

www.u-bordeaux3.fr

UFR Sciences des Territoires et de la Communication

Institut EGID

Responsables pédagogiques :
Sandrine.gombert@egid.u-bordeaux3.fr
Tél. +33 (0)5 57 12 10 28

ribeyre@egid.u-bordeaux3.fr
Tél. +33 (0)5 57 12 10 33

1 allée Daguin - 33607 Pessac

Création graphique - Impression: DSI **Pôle** production imprimée - Février 2011